



SNETE INFO



N° 4 DU 13 11 2013

TVA sur les activités équestres

Bien que le SNETE soit ignoré par le groupe constitué par la FNSEA, la FNC, le GHN et la FFE pour la défense de la TVA au taux réduit pour nos activités, le SNETE n'est pas resté inactif.

Le SNETE ayant des moyens financiers limités aux cotisations que vous payez, soit 60 € par adhérents et que certains adhérents ne payent qu'une année sur deux le travail ne peut être fait que bénévolement et le bénévolat à ses limites...

Le SNETE a écrit à

Monsieur le Ministre de l'Agriculture le 24 10 2013 sans réponse à ce jour

Monsieur le Président de la République le 15 Novembre 2013

Monsieur le Premier Ministre le 15 Novembre 2013

Vous trouverez ces courriers en annexe

Le SNETE a également préparé des courriers à destination de vos élus, Maires et Députés, vous les trouverez également en annexe, et les adapterez à votre situation.

Des manifestations sont organisées dans toutes les régions vous devez y participer faites le sous la bannière du SNETE c'est aussi une manière de développer son image.

Faites remonter au SNETE toutes interventions ou participations aux manifestations concernant la TVA.

Le SNETE sera présent au salon du cheval à Paris sur le stand BOURGOGNE Comme tous les ans une réunion est programmée le mardi 3 Décembre 2013 A 10h00 au BUFFALLO –GRILL de VILLEPINTE. Notez des à présent cette date.

L'équipe du SNETE